



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir des jeunes sortant des DITEP

Question écrite n° 43447

Texte de la question

Mme Valérie Oppelt alerte Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargée de l'insertion, sur la détresse des adolescents et jeunes adultes qui, sortis ou sortant des DITEP, se retrouvent à la croisée d'avenir alternant des périodes de rue, d'incarcérations et d'hospitalisations quand cela reste possible. Ces jeunes, pour autant qu'ils puissent encore être accompagnés conjointement par les DITEP, l'ASE, la PJJ, les CMP, se retrouvent trop régulièrement sans solutions d'hébergement ni d'accompagnement suffisamment adapté pour leur assurer la dignité et la sécurité dont ils ont besoin alors qu'ils sont en situation de handicap psychique. Elle aimerait donc connaître si des solutions existent déjà pour ces jeunes en difficulté ou si de nouvelles solutions sont envisagées.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Oppelt](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43447

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Insertion](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 janvier 2022](#), page 134

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)